

REGLEMENT

CHALLENGE INTERCLUBS CHARENTAIS 2022

1 Déroulement des rencontres

- 1.1 Les rencontres se déroulent le dimanche matin à 9h00, mais pour son bon déroulement, le rendez-vous des 2 équipes doit être fixé une demi-heure avant.
- 1.2 Les rencontres se composent de 3 simples, qui se jouent dans l'ordre suivant : simple N° 3, puis N° 2, puis N° 1.
- 1.3 Toutes les parties sont disputées au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.
- 1.4 Un simple gagné donne 1 point (d'où victoire par 2/1 ou 3/0).
- 1.5 Le classement des équipes est effectué à l'issue des rencontres de poule comme suit :
- Victoire : 3 points
 - Défaite : 1 point
 - Disqualification : 0 point
 - Forfait : - 1 points
 - Bonus final : + 2 points
- 1.51 **Equipe incomplète** : une équipe doit toujours être complète dès le début de la rencontre. Si une équipe est incomplète, le juge-arbitre doit lui donner la rencontre perdue par disqualification.
- 1.52 En cas d'absence d'un joueur ou d'une joueuse, l'équipe est disqualifiée, mais la rencontre peut quand même avoir lieu. Les joueurs présents jouent dans l'ordre de leur classement en 1,2,3 et les résultats individuels sont pris en compte.
- 1.53 Les équipes finissant première de leur poule sont qualifiées pour la phase finale.
- 1.54 Dans cette épreuve, **sont admis les joueurs et joueuses de NC à 15/1 inclus**, les classements pris en compte seront ceux parus en novembre 2021
- 1.55 Tout joueur ou joueuse dont le classement évoluera au-dessus de 15/1 lors d'un classement intermédiaire postérieur à celui de novembre 2021 pourra continuer à participer aux rencontres.
- 1.56 Le but de cette compétition étant de favoriser la participation des moins de 35 ans, lorsqu'une équipe aura fait participer un joueur, ou une joueuse, de moins de 35 ans à toutes les journées ; **alors un bonus final de + 2 points lui sera accordée à l'issue des rencontres de poules.**
- 1.57 Un joueur (ou une joueuse) qualifié à titre provisoire est admis par rencontre. (La demande devra être faite, auprès de la commission au moins 8 jours avant le début de la compétition).

1.58 Cette épreuve comportera, en fonction du nombre d'équipes engagées, plusieurs divisions composées de poules de 5 ou 6 équipes. Les équipes y seront intégrées en fonction du poids calculé sur les 3 meilleurs joueurs de l'équipe.

1.59 Un club peut présenter plusieurs équipes. Elles sont alors constituées librement, néanmoins un joueur ne peut participer que dans une seule équipe.

1.60 La liste des joueurs n'est limitative, néanmoins les joueurs additionnels ne devront pas avoir un classement supérieur au troisième joueur ou joueuse de la liste (classement de novembre 2021).

1.61 Pour tout joueur ou joueuse (de statut EQ ou NvEQ), sa licence doit avoir été saisie au plus tard la veille de la rencontre à laquelle il, ou elle veut participer.

1.62 Il est très fortement conseillé d'avoir un juge-arbitre de grade minimum JAE1 pour la durée de la rencontre (**l'année prochaine il sera obligatoire**).

1.63 Les premiers de chaque division monteront dans la division supérieure, les deux derniers descendront de division (poule de 6) et le dernier des poules de 5.

1.64 Pour les années suivantes, les équipes nouvellement inscrites seront intégrées dans le championnat en fonction de leurs poids.